

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 21 mars 2023

N° 2023/024 - DÉNOMINATION LIAISON DOUCE DANIEL CORDIER

Le 21 mars 2023 à 19h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire, au nombre de 23, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 15 mars 2023.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance, Monsieur Mickaël ASSOUS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre BARNAUD Maire.

M. Jacques DRIESCH, Mme Anne-Marie VIALATOUX, M. Didier TREMOUREUX , Mme Christine COURTOIS, M. Didier STHOREZ, M. Brice CHATEL, Mme Félicia BOISNE-NOC, M. Pierre-Alexandre BAUX, Maires-adjoints.

M. Jean-Louis POUJOL, M. Jean-François FABRE, M. Richard DELLA-MUSSIA, M. Jean-Jacques LE TARNEC, M. Denis FASANARO, Mme Valérie MICHEL, Mme Sophie LE MONNIER, Mme Véronique GLOVER, Mme Samira GUERROUMI, Mme Teresa LOSSO, M. Mickaël ASSOUS , M. Jean-Luc DOUBLET, Mme Laurence GRANDJEAN, M. Yahne BECKET MOUCKOLAS, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE, pouvoir à Mme Christine COURTOIS
Mme Martine LERFEL, pouvoir à M. Mickaël ASSOUS
Mme Françoise TROUVILLE, pouvoir à M. Jacques DRIESCH
Mme Christiane CORNU, pouvoir à Mme Sophie LE MONNIER
Mme Nathalie PAOLUCCI, pouvoir à M. Didier TREMOUREUX
M. Hamza MOKHTARI, pouvoir à Mme Anne-Marie VIALATOUX
Mme Marie-Christine DIRRINGER, pouvoir à Mme Laurence GRANDJEAN
M. Emmanuel PUPPO, pouvoir à M. Jean-Luc DOUBLET
Mme Oriane LOUAIL, pouvoir à M. Yahne BECKET MOUCKOLAS

Etait absent :

Mme Annie BODEVILLAIN.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Conseil Municipal ...:	33
Membres en exercice	33
Membres présents	23
Membres excusés et représentés	9
Membre absent non représenté	1

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 9.1
Numéro : 094-219400199-20230321- lmc110899-DE-1-1
Date réception : 27 mars 2023

OBJET : DÉNOMINATION LIAISON DOUCE DANIEL CORDIER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-22,

VU la délibération n°2021/051 du 4 mai 2021, approuvant la dénomination du mail piétonnier situé entre le groupe scolaire Germaine Tillion et l'espace municipal Jean Moulin « Mail Daniel Cordier – Chemin du savoir »,

VU la délibération n°2022/011 du 10 février 2022 approuvant la création d'une liaison douce pour relier le centre-ville au groupe scolaire Germaine Tillion et à l'espace municipal Jean Moulin (du chemin de la Maillarde au mail Daniel Cordier), constituée d'une coulée verte et d'une piste cyclable bidirectionnelle,

CONSIDERANT la nécessité de donner un nom à ladite liaison douce,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après examen et délibéré,

À L'UNANIMITÉ,
32 VOIX POUR

ARTICLE 1 : Approuve la dénomination de la liaison douce reliant le centre-ville au groupe scolaire Germaine Tillion et à l'espace municipal Jean Moulin (du chemin de la Maillarde au mail Daniel Cordier), « mail Daniel Cordier ».

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document correspondant à cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents

Certifié Exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 27 mars 2023 et de l'affichage le 29 mars 2023

Le Maire,



J.P. Barnaud

Jean-Pierre BARNAUD

Le Maire,



J.P. Barnaud

Jean-Pierre BARNAUD

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Commune de Chennevières-sur-Marne.